

19 mai 1848

ah! si M. Arago le savait!

Notre p<sup>r</sup> à  
M. Vindry teinturier  
quai 9<sup>e</sup> B<sup>is</sup> et  
avant tout à  
M. Doebet de  
Chaponost qui  
fut chargé d'arrêter  
les deux individus

Les habitants de la commune de  
Chaponost ~~se~~ se disposent à protester  
contre les faits suivants qui ont pas besoin de commentaires.  
~~Il y a environ vingt jours que~~ l'administration  
des services du citoyen Arago à Lyon le  
nomme de la commune de Chaponost (Rhône)  
qui administrait <sup>à la direction générale</sup> depuis dix ans  
donne la description qui ne fut pas acceptée,  
le fonctionnaire ~~continu~~ <sup>sur fonctionnaire</sup>, organisa  
la garde-nationale et ~~fit tout son possible~~  
pour plier la commune en harmonie avec  
les nouvelles circonstances; trois jours appuyé  
de l'approbation de ses concitoyens,  
Il y a environ vingt jours, que deux  
individus sous <sup>exhiber</sup> des ~~documents~~ <sup>documents</sup> que des  
protestataires, employèrent les nouveaux pour  
décider le maire à se démettre de <sup>ses</sup> fonctions.

Parmi les quel  
se trouvait un  
membre de cette  
commune et  
travaillait

Les habitants indignés de cet outrage  
s'empêchèrent <sup>de</sup> de ~~porter~~ <sup>porter</sup> ~~le~~ <sup>le</sup> ~~faire~~  
conduire à Lyon par la garde nationale,  
les incarcérer ne fut loin d'être suivi  
d'un jugement qui devait faire droit au  
rapport du maire, néant qu'un résultat tout  
à fait déplorable. La préfecture provisoire  
dans le rapport <sup>de</sup> de la <sup>réunion</sup> ~~réunion~~  
a espéré la révocation du maire et des  
conseillers municipaux; plus, la nomination  
d'un nouveau maire et d'acteurs <sup>adjoints</sup> municipaux  
parmi ~~les~~ dont plusieurs ont une réputation  
qui ne permet ~~ni~~ <sup>ni</sup> ~~inspirent~~ <sup>inspirent</sup> aucune confiance  
opportunes que parmi les nouveaux fonctionnaires  
les plus-part répréhensibles de s'égaler avec leurs  
~~colleagues~~ collègues.



telles sont les faits qui vont donner lieu  
à la plus juste et la plus énergique protestation  
pour conserver le droit représentatif dans une  
commune qui semble <sup>possible</sup> propé à la disunion  
par des intentions incompréhensibles.  
L'ordre ci-joint de la préfecture <sup>serait</sup> ~~est~~ signé Crillaud  
le même à qui l'on attribue ~~la~~ <sup>la</sup> ~~liste~~ <sup>liste</sup> des électeurs  
destinés à servir. ~~Il n'est~~ <sup>Il n'est</sup> pas tant de soupçons  
une trahison? gardez les lettres de cachet!

Chapman

